

Délibération n°118/2024

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 08 JUILLET 2024

Date de convocation : 02/07/2024

Nombre de présents : 47

Effectif légal du conseil communautaire : 80

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de votants : 63

Date d'affichage : 02/07/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Bitry, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du deux juillet deux mil vingt-quatre, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : BEAUJARD Maryse, BECKER Cécile, BUTTNER Patrick, CHAMPAGNAT Jean-Louis, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CORDE Johann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GERARDIN Jean-Pierre, GERMAIN Robert, GIROUX Jean-Marc, GROSJEAN Pascale, GUYARD François, HERMIER Bernadette, JARD Nathalie, JAVON Fabienne, KOTOVTCHIKHINE Michel, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MÉNARD Elodie, PERRIER Benoit, POUILLON Denis, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, RIGAULT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, THIEULENT Maryline, VANHOUCHE André, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, WLODARCZYK Monique, XAINTE Arnaud.

Délégués titulaires excusés : BOISARD Jean-François (pouvoir à M. Chevalier), BROUSSEAU Chantal (pouvoir à Mme Chantemille), CARRÉ Michel (pouvoir à M. D'Astorg), DEMERSSEMAN Gilles (pouvoir à M. Kotovtchikhine), DUFOUR Vincent (pouvoir à Mme Hermier), HABAY BARBAULT Céline (suppléant M. Guyard), HOUBLIN Gilles (pouvoir à Mme Thieulent), JACQUET Luc (pouvoir à Mme Renaud), JASKOT Richard, JOURDAN Brice (pouvoir à M. Perrier), LEGER Jean-Marc (pouvoir à M. Macchia), LHOUE Mireille, LOURY Jean-Noël (pouvoir à M. Desnoyers), MICHEL Nathalie (pouvoir à M. Salamolard), MILLOT Claude (pouvoir à M. Saulnier-Arrighi), MORISSET Dominique (pouvoir à M. Giroux), PICARD Christine (pouvoir à Mme Cordier), PROT Michel (pouvoir à M. Buttner), SAULNIER Nathalie (pouvoir à Mme Jard).

Délégués absents : ABRY Gilles, CHOUBARD Nadia, CONTE Claude, COUET Micheline, DA SILVA MOREIRA Paulo, FERRON Claude, GUILLAUME Philippe, JACQUOT Brigitte, LEPRÉ Sandrine, PAURON Éric, PRIGNOT Roger, SANCHIS Jean-Pierre, VANDAELE Jean-Luc, VASSENT Frédéric.

Secrétaire de Séance : M. Jean-Claude FOURNIER

OBJET : Avenants au marché de travaux pour la construction d'une Maison de Santé à COURSON-LES-CARRIERES

- Vu le Code de la commande publique et notamment ses article L 2113-6 et L 2123-7,
- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu le marché n°55-2022 « Construction d'une Maison de Santé à COURSON-LES-CARRIERES » pour un montant total de 1 436 680,90 € HT soit 1 724 017,08 € TTC,
- Considérant le courrier du 19 octobre 2023 adressé à la Maitrise d'œuvre notifiant l'OS d'arrêt de chantier pour la rénovation du bâtiment de la mairie,
- Considérant les montants des devis pour les travaux des entreprises titulaires des lots,

Délibération n°118/2024

- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge des travaux et du patrimoine,
- Sur proposition du Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (63 voix pour) :

- Accepte les prestations et les montants des devis des entreprises pour un montant global de - 294 169,10 € HT soit -353 002,92 € TTC. Le marché s'établit à 1 142 511,90 € HT soit 1 371 014,36 € TTC, comme suit :

Lot	Entreprise	N° avenant	Travaux	Montant
01 VRD – Aménagements extérieurs	ETPB	01	Arrêt des travaux du bâtiment mairie	-3 715,48 €HT
02 Démolitions – Gros Œuvre	MIGENNOISE DE CONSTRUCTION	01	Arrêt des travaux du bâtiment mairie	-86 760,33 €HT
03 Charpente bois – Bardage – Couverture - Zinguerie	VAUCOULEUR	01	Arrêt des travaux du bâtiment mairie	-50 066,52 €HT
04 Menuiseries extérieures - Serrurerie	TURROU	01	Arrêt des travaux du bâtiment mairie	-25 718,00 €HT
05 Menuiseries intérieures	ASSELINEAU	01	Arrêt des travaux du bâtiment mairie	-15 338,85 €HT
05 Menuiseries intérieures	ASSELINEAU	02	Bardage rampe PMR, Placard coulissant 1 ^{er} étage, Banquettes attente	+360,26 €HT
06 Doublage – Cloisons – Faux plafonds	WE SOL'D	01	Arrêt des travaux du bâtiment mairie	-45 443,50 €HT
07 Revêtements de sols - Faïences	FAGES BOSCH	01	Arrêt des travaux du bâtiment mairie	-9 486,47 €HT
08 Peinture	DELAGNEAU	01	Arrêt des travaux du bâtiment mairie	-8 718,52 €HT
09 CVC – Plomberie - Sanitaire	HERVE THERMIQUE	01	Arrêt des travaux du bâtiment mairie	-30 000 €HT
10 Electricité	BEI	02	Arrêt des travaux du bâtiment mairie	-19 281,69 €HT
TOTAL				-294 169,10 €HT

- Autorise le Président à signer l'ensemble des avenants pour chaque lot et toute pièce se rapportant à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

